

# Le secteur des maisons de repos face à de grands défis : vieillissement, accessibilité financière et évolution du marché du travail

**ING et Probis ont mis en avant les tendances dans le secteur des maisons de repos, dans une étude à grande échelle qui a interrogé un nombre record de plus de 550 maisons de repos. Dans une société grisonnante, les maisons de repos sont toujours confrontées à de nouveaux défis dans divers domaines tels que le vieillissement, l'accessibilité financière et l'évolution du marché du travail.**

Le secteur des maisons de repos continue à gagner en importance. ING Belgique a dès lors pris l'initiative de continuer à développer l'étude réalisée en 2017. Sur base d'un échantillon d'environ un tiers des institutions belges (plus de 550 institutions), plusieurs indicateurs clés, d'évolutions et de défis ont été identifiés. La répartition par région (Flandre, Bruxelles et Wallonie) et par type de gestionnaire (sans but lucratif, public et commercial) montrent en outre des différences sous-jacentes importantes.

Saskia Bauters, Head of Public Sector & Social Profit chez ING Belgique, commente : « *En tant que conseiller et partenaire important de divers acteurs du secteur des maisons de repos, ING veut rassembler de plus en plus d'informations actualisées sur ce secteur qui, d'année en année, gagne en importance. Notre objectif primordial est et reste la fourniture d'informations privilégiées à nos clients qui leur permet de profiter des tendances et de garder une longueur d'avance.* »

Ci-dessous un résumé des résultats les plus importants :

- **Changement de paradigme**

Le secteur des soins aux personnes âgées et ses sous-secteurs sont en développement constant. Alors qu'au cours des décennies précédentes, c'est l'expansion de la capacité des structures (institutions de soins et résidences services) qui a été principalement mise en exergue, on observe **un changement de paradigme** visant à la mise en place d'une offre de soins plus diversifiée. Un nombre croissant de gestionnaires et cadres ont conscience que les besoins des seniors ont changé et que les MRPA/MRS « classiques » ne peuvent plus être les seules réponses proposées. Pourtant, la grande majorité des structures de soins interrogées n'exprime pas encore l'intention, à court terme, d'étendre son offre à des centres d'accueil de jour et des centres de soins de jour ou à des services itinérants (par exemple les soins à domicile).

- **Baisse du taux d'occupation**

Les taux d'occupation au sein des MRPA/MRS sont **un peu plus bas qu'il y a trois ans**. Ceci s'explique par l'évolution des attentes des seniors, les durées de séjour plus courtes, les formes de soins alternatives et l'augmentation de la capacité d'accueil. La plupart des gestionnaires (71%) déclare toutefois que les listes d'attente structurelles, qui étaient d'application il y a trois ans – ne le sont plus ou pratiquement plus – aujourd'hui. Il ressort de l'analyse des taux d'occupation et de notre étude qualitative qu'un quart des structures éprouvent des difficultés à atteindre un taux d'occupation maximal. A Bruxelles, c'est même le cas pour la moitié des maisons de repos, ce qui s'explique par un contexte de grande ville et une capacité d'accueil élevée.

- **Croissance du taux de dépendance et de la problématique de démence**

On constate dans l'échantillon que le **taux de dépendance** a continué de croître au cours des 3 dernières années pour passer de **76,2 à 78,3 %**. En Flandre, la valeur médiane du taux de dépendance atteint 81 %, soit une médiane sensiblement plus élevée qu'à Bruxelles et en Wallonie (environ 70 %). Plus d'un tiers des résidents sont confrontés à **une situation de démence**. Ce chiffre a également augmenté au cours des 3 dernières années. La médiane atteint **34,4%** (contre 32 % en 2013-14). **En vue de mieux comprendre la répartition régionale de la zone de « recrutement » des structures**, la provenance des résidents a été prise en compte. En moyenne, près de la moitié des résidents (47,9 %) sont originaires de la commune où est implantée la structure, environ un quart (25,5 %) des communes avoisinantes et environ un quart (26,6 %) de la région au sens large. Il ressort de ces chiffres que, si la mission et l'ancrage local sont importants pour la plupart des structures (et des seniors), on constate néanmoins une certaine mobilité au sein de la région au sens large.

- **Statu quo du nombre d'employés**

Malgré l'augmentation du taux de dépendance, le cadre du personnel n'a pratiquement pas changé au cours des 3 dernières années. La valeur médiane atteint 10,5 équivalents temps plein pour le personnel infirmier et le personnel de soins pour 30 résidents. On constate toutefois **beaucoup de variation** au sein de l'échantillon, **en fonction des subsides, de la région et du type de gestionnaire**.

L'encadrement actuel est en grande partie également lié aux flux (et caractéristiques) entrants et sortants de nouveaux collaborateurs. **La tendance au vieillissement global au sein de notre société se reflète également dans le personnel de soins**. Un quart des structures enregistrent une ancienneté barémique moyenne supérieure à 18,7 ans pour le groupe du personnel infirmier, ce qui rend compte du niveau de stabilité des emplois au sein du secteur. Pour le personnel aide-soignant et le personnel paramédical (KEL et PRR), elle s'élève à respectivement 13,6 et 15,6 ans. On constate en outre dans de nombreuses régions qu'**il n'est pas simple d'attirer suffisamment de personnel qualifié et motivé** tels que du personnel infirmier, du personnel aide-soignant, ainsi que des kinésithérapeutes. Une difficulté exprimée par les sondés à hauteur de respectivement 87 %, 50 % et 61 %. Si cette difficulté est moins présente pour les ergothérapeutes, le personnel de nettoyage et le personnel de cuisine, ce point reste néanmoins non négligeable pour les sondés, à hauteur de respectivement 30 %, 19 % et 25 %.

- **Déséquilibre croissant entre les différentes régions et types de gestionnaires au niveau du financement**

La différence significative entre la Flandre, la Région Wallonne et Bruxelles peut en grande partie être expliquée par des politiques régionales divergentes. Les structures flamandes proposent en effet un ratio supérieur de MRS ce qui génère un financement plus conséquent permettant la mise en place d'un encadrement en personnel adéquat. Concrètement, cet encadrement plus important par résident (MRPA vs. MRS) atteint environ 75 %. Cette situation permet d'assurer un financement plus solide et de garantir une prise en charge de soins plus « confortable ». D'autre part, la différence historique entre les différentes structures flamandes, avec un financement inférieur des structures publiques et commerciales, et un financement plus élevé des structures sans but lucratif, est de ce fait réduite.

- **Vision pessimiste de l'avenir financier de l'organisation contre investissement supplémentaire en personnel**

Quoique **la majorité (57%)** des sondés expriment **une vision plutôt pessimiste de l'avenir financier** de leur structure, **une majorité investit pleinement** dans les soins, plus particulièrement **dans l'encadrement en soins**. La médiane du chiffre d'affaires INAMI atteint 23 836 € par résident. Le pourcentage médian hors normes des structures dont le taux de dépendance est relativement faible atteint environ 23,7 %. Pour les structures dont le taux est moyen ou élevé, ce pourcentage est d'environ 17 %. En moyenne, les structures investissent 1.502 € en plus par résident et par an en matière de soins. En Flandre, nonobstant le financement supérieur lié au ratio MRS, ce chiffre est légèrement plus élevé

que dans les autres régions. Il semblerait que la plupart des structures font cet effort, et ce quel que soit la nature du gestionnaire (structure publique, associatif/sans but lucratif et commerciale).

**Pour plus d'informations :**

Press office ING Belgique

Joëlle Neeb

+32 478 630 387

[pressoffice@ing.be](mailto:pressoffice@ing.be)